

## **« Olga & le Cimetière des Âmes »**

### **Règlement**

#### **Article 1. Organisation**

« Olga & le Cimetière des Âmes », ci-après désigné « le Jeu » est un jeu de sagacité créé et organisé par Pendulac à l'occasion de l'automne-hiver 2024, principalement sur le thème d'Halloween, sous forme de chasse au trésor virtuelle et à distance contenant certaines mécaniques de type « jeu de rôle », ci-après désignées « JDR ».

Pendulac est une micro-entreprise dont le numéro de SIRET est 91323705300016, gérée par Alice Tourteaux, domiciliée à Rumilly-en-Cambrésis, 59281.

#### **Article 2. Participation**

Le jeu est ouvert à toute personne physique (les mineurs peuvent participer s'ils sont représentés par un tuteur légal en cas de victoire ; toutefois Pendulac rappelle que le thème d'Halloween peut être parfois effrayant pour un enfant) à l'exception de l'auteur et de sa famille, de la correctrice et de ses proches, de toutes personnes ayant testé les énigmes lors de leur création pour des raisons évidentes d'impartialité et de confidentialité.

La participation de toute personne physique est individuelle : elle ne peut donner lieu à aucun collectif, ou mise en association, ou groupement de quelque nature que ce soit.

Chaque participant devra s'être acquitté du prix du Jeu selon la formule, ci-après désignée « Pack », choisie par ses soins lors de l'achat, soit sur le site Internet de Pendulac ([www.pendulac.com](http://www.pendulac.com)), soit directement auprès de Pendulac lors d'évènements publics auxquels Pendulac participe en tant qu'exposant-artisan avec son stand de vente. Le détail de chaque Pack proposé se trouve en Article 2bis. Après l'achat, la personne physique reçoit un e-mail mentionnant le Numéro de Joueur ou de Joueuse qui lui est attribué pour toute la durée du Jeu. Cet e-mail contient aussi d'autres informations selon le Pack choisi. Si l'achat est effectué en pré-commande (c'est-à-dire, avant la date de sortie officielle du Jeu : 25/09/24), la personne physique ne reçoit pas tout de suite la première énigme. La première énigme est envoyée le jour du lancement officiel du Jeu. Si l'achat est effectué le jour du lancement officiel ou après celui-ci, la personne physique reçoit la première énigme dans le mail contenant son Numéro de Joueur ou de Joueuse en plus des informations concernant le déroulement du Jeu et/ou son Pack.

*IMPORTANT : il arrive que les e-mails tombent dans les spams. Vérifiez bien votre dossier spams si vous n'avez pas reçu l'e-mail en temps et en heure. Assurez-vous également que votre boîte mail dispose d'un espace de stockage suffisant pour recevoir nos e-mails. Pendulac ne saurait être tenue responsable en cas de non délivrance d'e-mails pour ces raisons.*

#### **Article 2bis. Packs**

Il existe trois packs au choix pour participer au Jeu.

**Pack Classique : 15€** - (illimité) ce pack donne accès au Jeu en mode Classique (14 énigmes, Indices Supplémentaires, Sessions de Questions/Réponses, gain potentiel : 1000€).

**Pack JDR : 25€** - (limité) ce pack comprend le Pack Classique + un personnage à jouer pour l'aventure (voir Article 4bis) + 12 énigmes supplémentaires + 500€ de gain bonus potentiel + lots à gagner.

**Pack JDR Tout Feu Tout Flamme : 45€ (frais de port inclus pour un envoi par Mondial Relay)** - (limité) ce pack comprend le Pack JDR + une bougie parfumée artisanale créée par Pendulac à l'effigie du personnage choisi contenant une pierre naturelle pour vous accompagner lors de vos sessions de jeu.

Contrairement au précédent jeu Pendulac « Le Grimoire de Lothaire », il n'y aura pas d'autres packs disponibles par la suite en cours de jeu.

### **Article 3. Durée**

Le jeu débutera le 25/09/2024 et se terminera lorsque les deux vainqueurs (si différents) seront déclarés.

Un calendrier, ci-après désigné « Calendrier du Jeu », mentionnant les différentes actions du Jeu (sortie d'énigmes, messages d'Olga, combats JDR, etc.) sera continuellement disponible et mis à jour sur le site de Pendulac ([www.pendulac.com](http://www.pendulac.com)).

*IMPORTANT : afin de profiter pleinement des fêtes de fin d'année, une pause sera faite entre la treizième et quatorzième (dernière) énigme du Jeu en mode Classique. Le Jeu reprendra le mercredi 08/01/25 avec la publication de la dernière énigme vers 20H00.*

### **Article 4. Principe**

*IMPORTANT : Le Jeu est divisé en deux parties indépendantes l'une de l'autre : Chasse au Trésor Classique & Aventure JDR. Il s'agit toutefois de la même histoire d'Halloween. Voici le détail de ces deux parties :*

#### **A. Pack Classique :**

Le Jeu consiste à résoudre 14 énigmes, publiées à raison d'une par semaine, chaque mercredi soir vers 20H00, à partir du 25/09/2024, sur le site internet de Pendulac ([www.pendulac.com](http://www.pendulac.com)). Pour accéder aux énigmes, le participant devra s'être acquitté du prix du Jeu (voir selon Packs), puis avoir résolu la première énigme (intitulée « PROLOGUE ») dans le but de découvrir le mot de passe donnant accès aux différents contenus du Jeu sur le site de Pendulac. Pour accéder aux contenus du Jeu, cliquer sur le bouton « Accès au Jeu » et entrer le bon mot de passe suffit. **Pour rappel, la première énigme est envoyée par e-mail à toutes les personnes physiques participant au Jeu, le jour du lancement du Jeu.**

La complète résolution des 14 énigmes permet de découvrir la solution finale du Jeu, à distance. Il n'y a pas de trésor réel caché, enterré quelque part. Aucun déplacement ne sera nécessaire. Pour terminer le Jeu, le participant qui pense avoir résolu l'énigme finale trouvera la procédure d'identification dans le Jeu, au moment opportun. Il ne sert à rien d'envoyer un ou plusieurs e-mails à [contact.pendulac@gmail.com](mailto:contact.pendulac@gmail.com). Pendulac ne répondra à aucune question concernant le Jeu en dehors des sessions de Q/R programmées et/ou de l'éventuelle mise en jeu de Fioles de Sang (objet permettant de poser une question en privé à l'auteur). De même, Pendulac ne répondra à aucune question directement posée sur le stand de vente lors d'évènements.

Si nécessaires, des Indications Supplémentaires (souvent appelées « IS ») pourront être publiées, au compte-goutte, sur le site de Pendulac ([www.pendulac.com](http://www.pendulac.com)), sur avis de l'auteur. Chaque « IS » pourra également être publiée sur le compte Instagram de Pendulac (@pendulac).

De même, des sessions de Questions/Réponses seront organisées. Principe : les joueurs posent des questions non directement ciblées sur une réponse et l'auteur choisit d'y répondre ou non. Le résumé de ces échanges est ensuite publié.

#### **B. Pack JDR :**

Puisque le Pack JDR comprend la globalité du Pack Classique, l'Article 4 A. s'applique tout autant dans son entièreté. De ce fait, tout comme les personnes physiques ayant opté pour le Pack Classique de la chasse au trésor « Olga & le Cimetière des Âmes », les personnes physiques ayant choisi le Pack JDR peuvent tout à fait prétendre au titre de vainqueur et remporter les 1000€ du Jeu (en mode Classique).

De plus, les personnes physiques ayant opté pour le Pack JDR peuvent prétendre au titre de vainqueur d'un second lot. Le second lot, réservé aux détenteurs du Pack JDR, est une cagnotte de 500€, indépendante de celle à 1000€ (Pack Classique). Pour remporter la cagnotte de 500€, l'une des personnes physiques ayant choisi le Pack JDR devra remplir ces conditions :

1. Avoir participé à tous les combats du Pack JDR (par une bonne ou une mauvaise réponse, mais pas d'abstention)
2. Être la première personne à résoudre l'énigme finale de l'Aventure JDR
3. Attendre la validation du Maître du Jeu (Pendulac)
4. Répondre à une courte série de questions aléatoires concernant l'Aventure JDR

La complète résolution des 12 énigmes supplémentaires permet de découvrir la solution finale de l'Aventure JDR, à distance. Il n'y a pas de trésor réel caché, enterré quelque part. Aucun déplacement ne sera nécessaire. Il ne sert à rien d'envoyer un ou plusieurs e-mails à [contact.pendulac@gmail.com](mailto:contact.pendulac@gmail.com). Pendulac ne répondra à aucune question concernant l'Aventure JDR en dehors d'éventuelles sessions de Q/R programmées et/ou de l'éventuelle mise en jeu de Fioles de Sang (objet permettant de poser une question en privé à l'auteur). De même, Pendulac ne répondra à aucune question directement posée sur le stand de vente lors d'évènements.

Si nécessaires, des Indications Supplémentaires (souvent appelées « IS ») spéciales concernant uniquement l'Aventure JDR pourront être publiées, au compte-goutte, sur le site de Pendulac ([www.pendulac.com](http://www.pendulac.com)), sur avis de l'auteur. Chaque « IS » pourra également être publiée sur le compte Instagram de Pendulac (@pendulac).

Voici toutes les informations pour appréhender au mieux le concept du Pack JDR :

## **BUT DU JEU - PACK JDR**

Les joueurs du Pack JDR doivent affronter différents monstres tout au long de l'Aventure JDR du Jeu jusqu'à vaincre le bras-droit de Morhomni, un terrible boss qui s'est emparé du trésor d'Olga (500€). Le but du jeu en mode JDR, dans un premier temps, est donc de récupérer le trésor. Pour cela, les joueurs coopèrent et peuvent être amenés, s'ils le souhaitent, à discuter ensemble pour prendre les meilleures décisions lors des combats. Rien ne les y oblige.

Dans un second temps, le but du jeu (en mode JDR) est de résoudre l'énigme finale de l'Aventure JDR, donnée par Olga pour remporter son trésor. Une seule personne sera alors déclarée vainqueur de l'Aventure JDR du Jeu et gagnera la somme de 500€. Si jamais, en cours de route, à cause des combats perdus et autres aléas de la vie, le montant du trésor venait à diminuer, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Lothaire/Olga saura trouver une solution magique.

Un Maître du Jeu, ci-après désigné « MJ » s'occupera de la gestion de l'Aventure JDR. Ce MJ est neutre et n'est pas un joueur. Selon les besoins de l'histoire, cela peut être Olga ou tout autre personnage de l'histoire (en dehors de ceux interprétés par les joueurs) ou même Pendulac.

## **PERSONNAGES**

Les personnes physiques ayant opté pour le Pack JDR choisissent chacun un personnage à interpréter pour toute la durée de l'Aventure JDR lors de l'achat du Jeu. Ce personnage permet de jouer à des mini-jeux de type « courte énigme », en coopération avec tous les autres joueurs du Pack JDR, à la manière d'un jeu de rôle. Il est important de préciser que ce n'est pas un jeu de rôle classique mais simplement « une sorte de mécanique » de jeu de rôle mêlé à une aventure de type « chasse au trésor ».

Voici les différentes catégories de personnages disponibles :

1. Vampire Strigoï, héritier du sang.
2. Sorcière Éclectique, disciple du chaos.
3. Guerrier Berserker, engeance du feu.
4. Chevalier Fantôme, adepte de l'ombre.

Chaque personnage possède une force de frappe (grâce à son arme) et une capacité (à usage unique, lui permettant de frapper plus fort). Ce personnage n'a pas de point de vie. Toutes les informations concernant le personnage sont inscrites sur la fiche personnage lui correspondant. Ces informations ne sont pas révélées dans le Règlement du Jeu pour préserver l'effet de surprise. La fiche personnage est envoyée au joueur lors de l'achat du Pack JDR, en pré-commande ou en commande du Jeu.

Afin de faciliter la gestion du Jeu et son optimisation, le nombre de personnages disponibles est limité à l'achat. Pendulac espère, par sa démarche, expérimenter un concept de Jeu sympathique, dynamique tout en gardant une bonne ambiance.

*Places disponibles :*

Vampire Strigoï : 10 personnes  
Sorcière Éclectique : 13 personnes  
Guerrier Berserker : 5 personnes  
Chevalier Fantôme : 7 personnes

Pour infos, la fiche personnage est recto-verso. Le recto donne les informations sur la catégorie et vous permet d'inscrire votre propre pseudo sous la photo du personnage. Le verso permet de noter votre avancée en détaillant chaque combat.

*IMPORTANT : Si, lors des pré-commandes, l'engouement pour le Pack JDR dépasse l'espérance de Pendulac, un nombre limité de places bonus pourra être ajouté, sans jamais dépasser 50 places maximum en comptabilisant tout.*

## **MONSTRES**

Un Monstre apparaît chaque vendredi soir vers 20H00 à partir du 04/10/24.

Un Monstre est en jeu à partir du moment où sa carte est révélée.

En vert, ses points de vie.

En orange, sa cible (C = Coffre, MT = Mini-Trésor, A =Artefact ; voir section plus bas).

En rouge, sa force de frappe s'il survit au combat. Cette force de frappe inflige des dégâts à Olga lors de la Dernière Bataille contre le bras-droit de Morhomni.

Sur le Calendrier du Jeu, aux dates marquées d'une croix rouge, des combats auront lieu (sur plusieurs jours), opposant l'équipe d'Olga (composée des joueurs interprétant au choix un Vampire Strigoï, une Sorcière Éclectique, un Guerrier Berserker ou un Chevalier Fantôme) à celle des Monstres envoyés par le bras-droit de Morhomni.

## **DÉROULEMENT DU COMBAT**

1. Le Monstre arrive et soumet une énigme aux joueurs. En tout, et sauf exception, il y a 11 Monstres à combattre, soit 11 énigmes de Monstres à résoudre. La douzième énigme de l'Aventure JDR est donnée par Olga (voir « Dernière Bataille »).

2. Chaque joueur de chaque catégorie choisit ou non d'utiliser sa capacité s'il le peut et répond à l'énigme du Monstre. Pour cela, le joueur remplit le formulaire dédié qu'il trouve dans l'onglet « COMBAT » directement sur le site de Pendulac, puis il clique sur le bouton : « ENVOYER AU MAÎTRE DU JEU » situé sous la carte du Monstre.
3. Le combat commence et se termine à la date et l'heure indiquées sur le Calendrier du Jeu (également précisées au-dessus de chaque carte Monstre). Toute réponse envoyée en dehors du temps imparti sera ignorée par le MJ.
4. Lorsque le combat est terminé, le décompte des bonnes et mauvaises réponses est effectué par le MJ, lequel reste neutre même s'il compte secrètement pour l'équipe des gentils. Les réponses envoyées hors formulaire ne seront pas comptabilisées, pour une question de gestion.
5. Le Monstre subit des dégâts à chaque fois qu'une bonne réponse est donnée par un joueur.
6. Si la réponse d'un joueur ayant utilisé sa capacité pour combattre le Monstre est bonne, le nombre de dégâts subis par le Monstre varie en fonction de cette capacité.
7. Au contraire, en cas de mauvaise réponse, le Monstre ne subit aucun dégât et les malus des joueurs ayant utilisé leur capacité s'activent.
8. Si aucune réponse n'est donnée par un joueur, c'est une abstention. Le Monstre ne subit aucun dégât. Attention : pour rappel, un joueur qui ne participe pas à tous les combats ne saurait prétendre au titre de vainqueur ni remporter le trésor de 500€. Alors mieux vaut risquer une mauvaise réponse plutôt que de s'abstenir.
9. La capacité du Monstre est activée au début du combat et cesse lorsque le combat est terminé, sauf exception.
10. Dans le cas où le Monstre est vaincu à la fin du combat, les joueurs remportent un avantage de taille : toute la considération du MJ. Et surtout, ils empêchent le Monstre d'atteindre sa cible (coffre, mini-trésor, artefact : voir section plus bas).
11. Dans le cas où le Monstre survit car il n'a pas été vaincu par les joueurs à la fin du combat, il contre-attaque et sa force de frappe affecte Olga lors de la Dernière Bataille.

## **COFFRE AU TRÉSOR ; MINI-TRÉSOR ; ARTEFACT**

Le Coffre au Trésor désigne la cagnotte de 500€, à savoir le second lot du Jeu, celui de l'Aventure JDR. Il ne désigne absolument pas les 1000€ à gagner grâce à la chasse Classique, à savoir le premier lot du Jeu.

**Vaincre un monstre ciblant le Coffre signifie que l'argent n'est pas volé par le Monstre et que la valeur de la cagnotte ne diminue pas.**

Les Mini-Trésors désignent des lots divers et variés à remporter par tirage au sort tout au long de l'Aventure JDR. Pour participer aux tirages au sort : répondre correctement à l'énigme d'un Monstre qui cible un Mini-Trésor suffit si le Monstre est vaincu à la fin du combat. Bien évidemment, il faudra également avoir communiqué ses coordonnées au préalable à Pendulac lors de l'inscription au Jeu.

**Vaincre un monstre ciblant un Mini-Trésor signifie qu'un seul joueur ayant bien répondu à l'énigme du Monstre sera tiré un sort parmi tous les joueurs ayant bien répondu à l'énigme du Monstre et gagnera un lot de chez Pendulac.**

Les Artefacts désignent des cartes bonus (dématérialisées) à gagner au cours de l'Aventure JDR. Elles permettent d'obtenir des avantages lors des combats et sont parfois à partager avec d'autres joueurs. Leurs effets sont pour le moins... intéressants.

**Vaincre un monstre ciblant un Artefact signifie qu'au moins une carte bonus sera révélée au grand jour et attribuée à la première personne (ou les premières personnes, selon les cartes) ayant bien répondu à l'énigme du Monstre.**

En cas de défaite face au Monstre, se référer à la carte du Monstre dans tous les cas.

## **LA DERNIÈRE BATAILLE**

Le 13/12/24, le bras-droit de Morhomni se dressera devant Olga et son équipe. Ce sera la Dernière Bataille et l'occasion de récupérer le Coffre au Trésor. Ensuite, pour départager les joueurs, Olga soumettra l'énigme finale de l'Aventure JDR et cette partie du Jeu se terminera lorsqu'une personne sera déclarée vainqueur de l'Aventure JDR.

Une partie du recto de la fiche personnage « Olga, apprentie de la chasse » est disponible et consultable sur le site de Pendulac ([www.pendulac.com](http://www.pendulac.com)). L'autre partie et le verso seront publiés le 20/12/24 car il s'agit de l'énigme finale de l'Aventure JDR.

### **Article 5. Désignation du gagnant**

#### **Pack Classique**

Sera désignée gagnante, toute personne physique qui aura acheté une formule du Jeu et sera en possession de son Numéro de Joueur ou de Joueuse, aura découvert la réponse à l'énigme finale du Jeu, aura suivi la procédure d'identification contenue dans le Jeu, (aura métaphoriquement ouvert la porte du Cimetière des Âmes), sera en mesure d'expliquer la méthodologie complète de résolution des énigmes du Jeu. Si la personne physique refuse de se plier à toutes ces exigences ou n'y répond que partiellement, elle ne pourra pas être désignée gagnante. Pendulac dispose d'un délai de quatre mois pour communiquer les nom et prénom du vainqueur à partir du moment où celui-ci s'est manifesté et qu'il a répondu aux exigences pour prétendre en la qualité de gagnant. Le gagnant accepte que son nom et sa photo soient utilisés par Pendulac à des fins publicitaires sans qu'il ne puisse prétendre à aucune rémunération. Lorsqu'il sera déclaré vainqueur par Pendulac, le gagnant s'interdira toute déclaration ou divulgation des solutions du Jeu, sans l'accord préalable de Pendulac. Il se portera également garant des personnes de son entourage ayant eu connaissance des solutions du Jeu.

#### **Pack JDR**

Sera désignée gagnante, toute personne physique qui aura acheté la formule du Jeu « Pack JDR » ou « Pack JDR Tout Feu Tout Flamme » et sera en possession de son Numéro de Joueur ou de Joueuse, aura découvert la réponse à l'énigme finale d'Olga concernant l'Aventure JDR faisant partie du Jeu, aura rempli toutes les conditions nécessaires (voir Article 4 - B. Pack JDR), sera en mesure d'expliquer la méthodologie complète de résolution des énigmes de l'Aventure JDR. Si la personne physique refuse de se plier à toutes ces exigences ou n'y répond que partiellement, elle ne pourra pas être désignée gagnante. Pendulac dispose d'un délai de quatre mois pour communiquer les nom et prénom du vainqueur à partir du moment où celui-ci s'est manifesté et qu'il a répondu aux exigences pour prétendre en la qualité de gagnant. Le gagnant accepte que son nom et sa photo soient utilisés par Pendulac à des fins publicitaires sans qu'il ne puisse prétendre à aucune rémunération. Lorsqu'il sera déclaré vainqueur de l'Aventure JDR faisant partie du Jeu par Pendulac, le gagnant s'interdira toute déclaration ou divulgation des solutions de cette partie du Jeu, sans l'accord préalable de Pendulac. Il se portera également garant des personnes de son entourage ayant eu connaissance des solutions de cette partie du Jeu.

### **Article 6. Valeur du gain**

#### **Pack Classique**

La valeur du gain est estimée à 1000€, payable par virement bancaire. Le virement bancaire sera effectué sous un délai de quatre (4) mois après la détermination du gagnant. Le gagnant

sera seul responsable du paiement d'éventuels droits, notamment fiscaux, dus à la date d'attribution du gain.

### **Pack JDR**

La valeur du gain est estimée à 500€, payable par virement bancaire. Le virement bancaire sera effectué sous un délai de quatre (4) mois après la détermination du gagnant. Le gagnant sera seul responsable du paiement d'éventuels droits, notamment fiscaux, dus à la date d'attribution du gain. De plus, des lots à gagner seront tirés au sort comme vus précédemment.

### **Article 7. Remise des gains**

Le gagnant des 1000€ et le gagnant des 500€ (si différents) devront envoyer une photocopie de leur pièce d'identité et un justificatif de domicile, ainsi qu'un RIB pour recevoir le virement bancaire (si mineurs, représentés par un parent ou tuteur légal). Idem pour les lots à gagner, en y ajoutant l'adresse postale d'un point retrait Mondial Relay de référence car les lots appelés « Mini-Trésor » seront envoyés par Mondial Relay uniquement.

### **Article 8. Responsabilité**

Il convient aux participants d'opérer leurs recherches dans le strict respect de la réglementation en vigueur. Les recherches concernant le Jeu peuvent s'effectuer sur Internet en plus de la connaissance personnelle et la culture qui est propre à chacun. Pendulac n'est pas responsable d'une mauvaise utilisation d'Internet ni d'une utilisation de sites frauduleux. Pendulac décline toute responsabilité en cas d'un quelconque dommage subi par l'ordinateur du participant, et en cas d'engagement de la responsabilité du participant, dans le cadre de la participation au Jeu.

### **Article 9. Informatique et libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de l'achat d'une formule pour participer au présent Jeu sont traitées conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données (RGPD). Elles sont exclusivement destinées à Pendulac et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Tous les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de radiation des données les concernant et peuvent en effectuer la demande par mail à l'adresse suivante : [contact@pendulac.com](mailto:contact@pendulac.com).

### **Article 10. Règlement**

Le présent règlement est déposé sur le site Internet de Pendulac. Des articles complémentaires datés pourront être ajoutés à tout moment pour corriger, annuler ou ajouter des informations concernant le règlement sans toutefois modifier sa nature au jour de lancement du Jeu. Tout amendement prend effet à partir du moment où il est publié sur le site Internet de Pendulac.

Le fait de participer au Jeu « Olga & le Cimetière des Âmes » implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.